

Ecrit par le 17 février 2026

Parc naturel régional du Mont Ventoux : Comment favoriser l'alimentation territoriale ?



Une agriculture de qualité en circuit court, rémunératrice pour le producteur et respectueuse de l'environnement. Ce sont les atouts des Projets alimentaires territoriaux, soutenus par le plan de relance.

C'est dans ce cadre que le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) lance son [Projet Alimentaire Territorial \(PAT\)](#) actuellement en phase de diagnostic alimentaire, invitant les agriculteurs, transformateurs, distributeurs, associations, citoyens, élus et techniciens à participer.

Venez nombreux

Une série de rencontres se tiendra en 2022 afin de construire l'accessibilité à une alimentation saine, locale, de qualité, respectueuse de l'environnement au bénéfice du plus grand nombre.

Les enjeux

Ecrit par le 17 février 2026

Le projet alimentaire territorial ? C'est mettre au jour les dimensions économique, environnementale et sociale. Economique avec la structuration et consolidation des filières dans les territoires, le rapprochement de l'offre et de la demande, le maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, la contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;

L'environnement

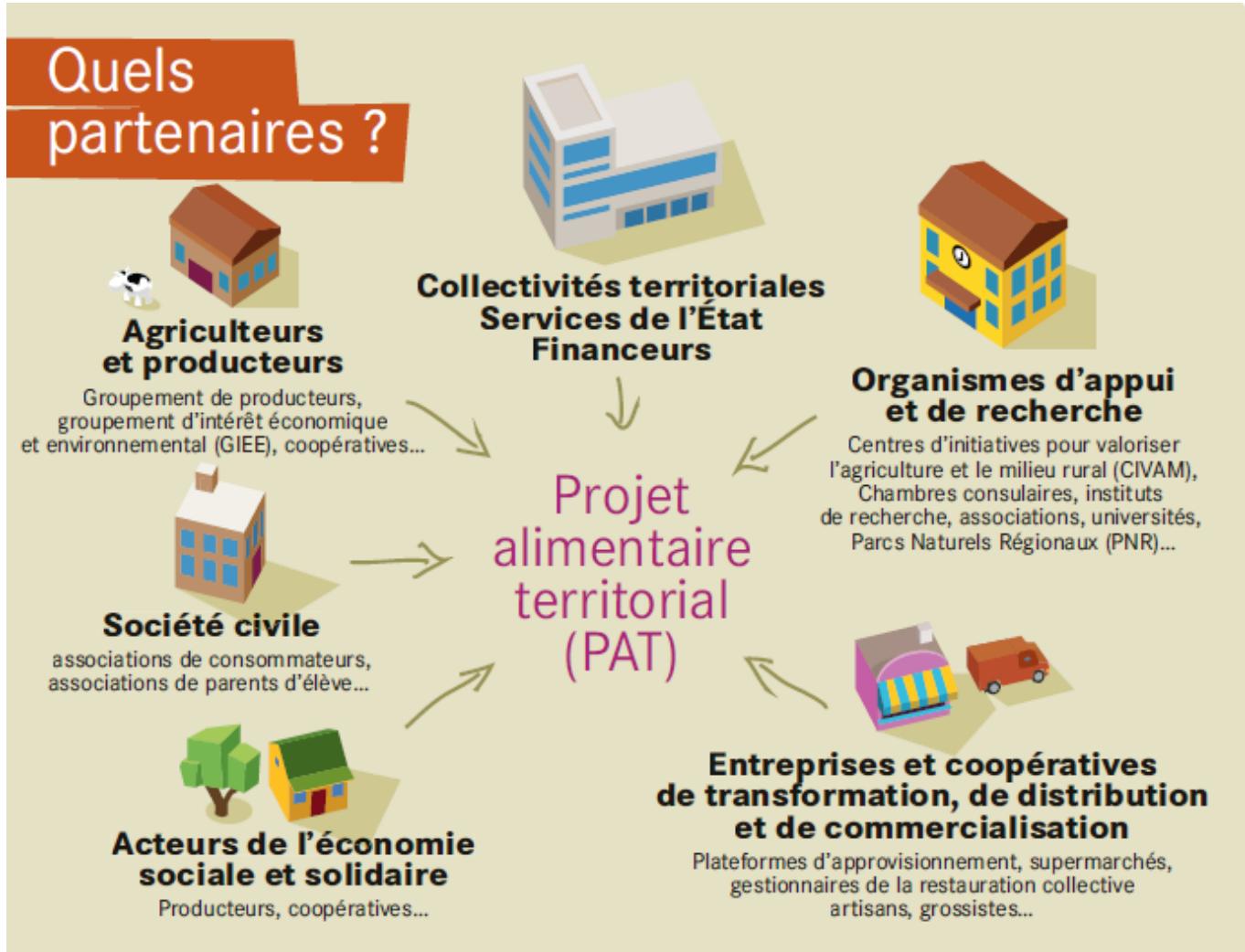
La dimension environnementale appelle le développement de la consommation de produits locaux et de qualité, la valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, la préservation de l'eau et des paysages, la lutte contre le gaspillage alimentaire ;

La dimension Sociale

Contribue à l'éducation alimentaire, à la création de liens, à l'accessibilité sociale, au don alimentaire, à la valorisation du patrimoine. Plus d'infos auprès d'Aurore Navarro, chargée de mission du PAT (Projet alimentaire territorial) sur aurore.navarro@parcduventoux.fr

MH

Ecrit par le 17 février 2026



En 2021, la France a ouvert plus d'usines qu'elle n'en a fermé

Ecrit par le 17 février 2026

L'industrie française a mis fin à l'hémorragie

Solde des ouvertures et fermetures de sites industriels en France depuis 2009



Données historiques de 2009 à 2020 basées sur l'indicateur de Trendeo.

* Bilan provisoire en 2021 (01/01 au 18/11) basé sur l'indicateur de l'Usine Nouvelle.

Sources : Trendeo, Usine Nouvelle, rapports médias



L'[industrie française](#) reprend des couleurs. Après le coup de frein de l'année 2020 marquée par un nombre de fermetures de sites industriels supérieur à celui des ouvertures, la France a recommencé à ouvrir plus d'usines qu'elle n'en a fermé cette année, selon le baromètre annuel du magazine l'[Usine Nouvelle](#). Du 1er janvier au 18 novembre 2021, le décompte fait état d'un solde positif de 29 sites supplémentaires comparés à l'année dernière, confirmant la lente reprise de la réindustrialisation à

Ecrit par le 17 février 2026

l'œuvre depuis quelques années.

Pour obtenir un aperçu de la tendance sur plus d'une décennie, nous avons utilisé un autre indicateur dans notre graphique, celui de [Trendeo](#), dont les données permettent de remonter à l'année 2009. Il est important de préciser que le baromètre de l'Usine Nouvelle et celui de Trendeo ne couvrent pas exactement le même périmètre (et qu'ils aboutissent à des soldes pouvant être différents). Mais les deux rendent compte de la même tendance, à savoir l'arrêt de l'hémorragie industrielle à partir de 2016, où, pour la première fois depuis la crise financière de 2008, la France avait mis fin à la perte nette d'usines sur son territoire. En attendant la publication des chiffres de Trendeo pour l'année complète, nous avons choisi d'intégrer le solde provisoire communiqué par l'Usine Nouvelle à titre indicatif pour 2021.

Comme le révèle aussi notre graphique, si l'on compare avec l'impact de la crise de 2008, dont les effets s'étaient fait sentir pendant plusieurs années, l'industrie française semble avoir globalement plutôt bien résisté au Covid-19. Alors que la France avait perdu près de 400 usines au total sur la période 2010-2015, le pays enregistre, à l'inverse, un gain net de plusieurs dizaines de sites entre 2016 et 2021. Si ces statistiques permettent de visualiser la dynamique globale du tissu industriel français, elles ne permettent néanmoins pas de savoir le [nombre d'emplois](#) concernés par les fermetures et créations de sites.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Les Femmes cheffes d'entreprises sont-elles des leaders ?

Ecrit par le 17 février 2026



Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse était l'invitée des Femmes cheffes d'entreprise (FCE). Au programme ? La femme qu'elle est et son implication dans la vie de la Cité. Rencontre.

Dominique Santoni est Aptésienne. Après des études à Aix-en-Provence puis à Paris, elle débute sa carrière au sein d'agences de publicité où elle travaille durant une dizaine d'années. A la naissance de son fils ainé, elle crée sa propre entreprise et devient agent pour photographes durant 18 ans. «Nous avions monté un bureau à Paris, puis à New-York, à Milan et à Londres.» Son père, Georges Santoni, pharmacien à l'hôpital d'Apt, a été député (de 1958 à 1962 et de 1968 à 1973) et maire UDR (Union des démocrates pour la République) d'Apt (de 1965 à 1971).

Depuis 10 ans en politique

«La politique ne m'intéressait pas. De Paris je revenais à Apt régulièrement -parce que je suis très famille- puis je repartais avec de plus en plus de chagrin. C'était le moment aussi où nous avions décidé,

Ecrit par le 17 février 2026

avec mon associé, de développer le bureau de New-York. Mon mari, qui travaillait chez Publicis, y était muté. Alors que toute la famille était prête à franchir l'Atlantique, mon père est décédé. Il n'était pas question de laisser ma mère seule. Nous aurions pu aller à New York, nous sommes partis à Apt ! (rires de la salle). C'est à ce moment que l'on m'a demandé de me présenter à un premier mandat. Je me suis prise au jeu et cela m'a beaucoup intéressée. J'ai vendu mon entreprise et suis entrée en politique, cela fait maintenant 10 ans.»

Qui je suis

«J'ai été maire d'Apt, élue à la Communauté de communes, puis le binôme de Maurice Chabert (ancien président du Conseil départemental 84) vice-présidente élue aux sports, associations et collèges et des transports (désormais transférés à la Région). Je me suis présentée à un second mandat et été élue sur le canton d'Apt. Alors que nous étions dans une majorité relative et que je suis plutôt une femme de droite, le duo Anthony Zilio (maire de Bollène ex PS puis sans étiquette)- Christine Lanthelme, qui avait demandé à rencontrer les deux candidats de gauche (Jean-François Lovisolo) et de droite, a décidé de voter pour moi. Je ne pouvais plus reculer et j'ai été élue. Mon seul regret ? Avoir dû renoncer à ma mairie pour l'aspect terrain et proche du monde de l'entrepreneuriat que j'ai connu. Maintenant ? Je suis dans une grosse machine.»

Ce qui m'intéresse

«Le Conseil départemental ? C'est la collectivité de la proximité : collèges, culture, agriculture, sports, associations, insertion, les solidarités, le RSA, les enfants, la grande vieillesse, les routes... La vie des Vauclusiens est tous les jours en rapport avec le Conseil départemental. Ce que j'aime ? C'est faire ! Un héritage de ma première vie. Je dirige le département comme avant la mairie, comme un chef d'entreprise. Je ne me vois pas me présenter pour les législatives parce que ça n'est pas assez concret.»

Feuille de route

«D'abord sortir de cette idée de département le plus pauvre car le Vaucluse a énormément d'atouts et regorge de talents. L'idée ? Donner envie de Vaucluse et pour cela investir pour accueillir des entreprises et populations exogènes, remettre les gens en selle via l'insertion et mettre le département sur le devant de la scène. Investir ? Oui, par les grands travaux comme l'aménagement du carrefour de Bonpas -gros nœud routier- qui devrait sortir de terre en 2026 car le temps politique est un temps long. Mon programme ? Investir, rénover, embellir, bouleverser et retrouver l'allant du monde entrepreneurial. Ce que je veux ? Réveiller, donner l'envie à ce bateau au long cours, que tout le monde soit fier d'habiter en Vaucluse et se sortir du classement misérable dans lequel on se trouve !»

La Place de la femme entrepreneur

«Avoir imposé la parité en politique a été important. Logiquement on ne devrait même pas avoir besoin de l'imposer. Je ne pense pas que nous ayons à nous adapter à un modèle masculin. Les femmes sont différentes parce qu'elles ont l'humilité, l'empathie. La maternité font d'elles des êtres à l'écoute, enfin, elles ne s'engagent pas à la légère. Oui, elles manquent de confiance en elles et elles doutent... Alors je me remémore cette phrase un peu caricaturale de Françoise Giroud : 'La femme sera l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignera une femme incompétente'. Je crois que, parfois, elles se sentent étouffées, avec cette petite idée de n'être pas tout à fait égales aux hommes et de devoir faire

Ecrit par le 17 février 2026

leurs preuves lorsque les hommes n'ont pas à le faire... C'est dommage. Les femmes ont encore des combats à mener, des positions à affirmer et surtout du talent.»

Les partenariats publics privés

«La Loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République) a transféré la compétence économique du Département à la Région, alors j'aimerais mettre en place des ambassadeurs du territoire permettant de faire se rencontrer davantage les mondes économique et politique qui interviendraient dans le sport, la culture et encore ailleurs, afin d'aider au développement économique du département.»

L'emploi

«Nous concevons toutes des problèmes à recruter des personnes compétentes, qu'est-il possible de faire ? » Interroge une adhérente des FCE. «Nous avons créé une plateforme [Job Vaucluse](#) sur laquelle sont mis en relation entreprises et publics en demande d'emploi. Le travail n'est pas assez valorisé. Peut-être faudrait-il augmenter le salaire des travailleurs et créer une plus grande différence avec ceux qui ne travaillent pas. Au Département nous essayons de baisser le nombre d'allocataires du RSA (Revenu de solidarité active), en menant une politique de contrôle accrue, au profit du lancement de formations et de campagnes de recrutement. Nous avons un problème d'emploi dans tous les secteurs et dans tout le Vaucluse. Nous travaillons avec la Région pour mettre en adéquation emplois et formations.»

Mandats

Dominique Santoni (LR, Les Républicains) a été élue maire d'Apt en 2015, succédant à Olivier Curel élu maire de 2008 à 2015. Elle a été Conseillère, vice-présidente départementale du canton d'Apt, suppléante du député Julien Aubert et élue présidente du Conseil départemental depuis juillet 2021. Véronique Arnaud-Deloy (LR), professeur d'anglais au lycée d'Apt, lui succède en tant que maire d'Apt depuis le 20 juillet 2021.

Elles étaient là

La soirée des FCE avec leur invitée, Dominique Santoni s'est déroulée au Grand café Barretta à Avignon, mercredi 17 novembre en soirée. En présence d'Odile Bouchard, conservatrice du Musée Vouland, Carole Pauleau, de l'association Face Vaucluse, agir contre l'exclusion ; Dominique Brogi, Bijou connecté MonShérif ; Anaïs Aubert, coach Ozéaxion, Monique Deyaert, cheffe à domicile et David Pellet.

Les adhérentes sont : Renate Nicolai ; Florence de Graeve ; Marie-Pierre Egloff ; Nathalie Maillet ; Sylvie Inzirillo ; Marie Daladier ; Magdo Nitard ; Claudie Delauche ; Michèle Faure ; Bénédicte Anav ; Sandra Vich ; Chantal Cayla ; Stéphanie Marchal ; Chrystel Malachane ; Delphine Vassille ; Mathilde Durand ; Bettina Martin ; Martine Boisset ; Magali Beaumont-Bertholet ; Isabelle Suzan-Nibbio ; Valérie Martin ; Alexandra Farnos ; Céline Boutroy ; Nadia Esposito ; Elodie Germain ; Marie Proniewski ; Isabelle Rimbaud ; Anne-Laure Leblanc et Jacqueline Marinetti.

Ecrit par le 17 février 2026



Pharma : quels profits pour les fabricants de vaccins ?

Ecrit par le 17 février 2026

Pharma : l'effet des vaccins sur les bénéfices

Bénéfice net des entreprises pharmaceutiques sélectionnées de janvier à septembre, en milliards de dollars



Pour BioNTech : conversion EUR/USD au taux de change du 15 novembre 2021.

Sources : comptes de résultats des entreprises



Alors qu'une troisième dose est désormais recommandée pour une partie de la population dans plusieurs pays, les fabricants de vaccins contre le [coronavirus](#) se préparent à répondre à la demande. [Pfizer](#), en particulier, peut se frotter les mains. Associé à la société allemande BioNTech, le laboratoire américain a misé sur la technologie de l'[ARN messager](#), qui est préconisée pour la 3ème dose, et c'est lui qui dispose de la plus grande part de marché des vaccins anti-Covid aux États-Unis comme en Europe.

Ecrit par le 17 février 2026

Comme le montrent leurs derniers résultats, la plupart des [laboratoires pharmaceutiques](#) ont vu leurs bénéfices augmenter depuis la commercialisation des vaccins, mais l'impact est variable selon les entreprises. Pour les géants Johnson & Johnson et Pfizer, qui tirent déjà des milliards de dollars de revenus de sources diverses, l'effet de la vente des vaccins n'a pas eu la même ampleur. Pfizer, qui a produit [trois fois plus](#) de doses que Johnson & Johnson cette année, a vu ses bénéfices exploser de plus de 120 % de janvier à septembre, ces derniers passant de 8,3 milliards de dollars en 2020 à près de 18,6 milliards en 2021. De son côté, Johnson & Johnson a enregistré un gain plus modeste de 24 % sur cette période.

En leur permettant d'atteindre une très nette rentabilité en 2021, les vaccins ont eu un impact très positif sur les finances de Moderna et BioNTech. Le premier cité, qui a aussi misé sur un vaccin à ARNm, a enregistré un bénéfice net de plus de 7,3 milliards de dollars de janvier à septembre, contre une perte de 470 millions l'année dernière. Le cas est similaire pour le laboratoire allemand allié à Pfizer, qui est passé d'un bilan négatif en 2020 à un profit de plus de 8 milliards de dollars cette année.

Le vaccin n'a en revanche pas eu d'impact visible dans les résultats d'[AstraZeneca](#), qui a rapporté une baisse de ses bénéfices d'une année sur l'autre, en partie liée à la hausse de ses investissements en R&D. Le fabricant anglo-suédois avait assuré vendre son [vaccin à prix coûtant](#) pendant la pandémie et semble effectivement ne pas en avoir tiré profit. Comme le [rapporte](#) le Financial Times, AstraZeneca commencerait toutefois à s'éloigner de ce modèle en ayant récemment signé ses premiers contrats à but lucratif. L'entreprise vise désormais que son vaccin atteigne une « rentabilité modeste » au fur et à mesure des nouvelles commandes.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Inflation : comment réagissent les banques centrales ?

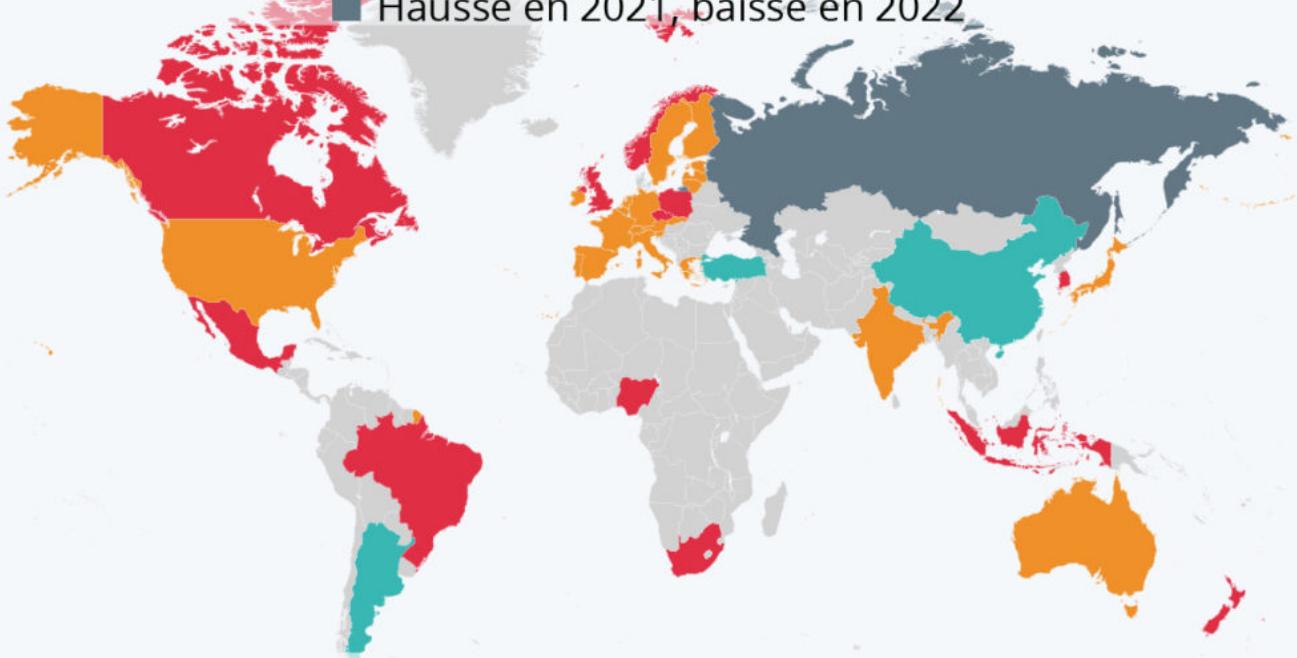
Ecrit par le 17 février 2026

Banques centrales : des stratégies divergentes

Prévision de l'évolution des taux directeurs fixés par les banques centrales d'ici fin 2022



■ Pas de changement ■ Hausse ■ Baisse
■ Hausse en 2021, baisse en 2022



En date de novembre 2021.

Source : Bloomberg



statista

Dans de nombreux pays, les [prix à la consommation sont en hausse](#). Pour contrer ce phénomène, les banques centrales ont la possibilité, par le biais de leur politique monétaire, d'augmenter les taux d'intérêt, ce qui est censé limiter l'accès au crédit et réduire la masse monétaire en circulation, contribuant ainsi à freiner l'inflation. Mais comme le montrent les [dernières prévisions](#) publiées par Bloomberg, toutes les banques centrales ne sont pas du même avis sur la stratégie à adopter.

Ecrit par le 17 février 2026

Pour la [Banque centrale européenne](#) (BCE) ainsi que la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed), il n'est pas question, à l'heure actuelle, d'une remontée des taux à court terme. La Fed a indiqué qu'ils resteraient inchangés en 2022, et la BCE n'envisage pas de les relever avant plusieurs années. La récente montée du taux d'inflation au-delà de 2 % n'est pas encore considérée par ces banques centrales comme une raison pour intervenir. « Le principal défi est de s'assurer que nous ne surréagissons aux chocs d'offre transitoires » liés à la pandémie de Covid-19 et qui n'ont « aucune incidence sur le moyen terme », avait notamment déclaré fin septembre la présidente de la BCE, Christine Lagarde.

Selon les informations collectées par Bloomberg, les taux d'intérêt devraient également rester stables en Australie, en Inde, au Japon et en Suisse. Certaines banques centrales pourraient en revanche mettre fin plus rapidement à l'ère du crédit bon marché. C'est le cas, par exemple, du Royaume-Uni. Les analystes de Bloomberg s'attendent à ce que le taux de la banque centrale du pays passe de 0,1 % à 0,25 % d'ici la fin de l'année 2022.

En Argentine, en Turquie et en Chine, les prévisions se dirigent vers une baisse des taux d'intérêt. L'[économie chinoise](#) n'est pas aux prises avec une inflation très élevée, mais elle devrait être confrontée à un certain nombre de risques de ralentissement. Selon Bloomberg, la Banque populaire de Chine va donc vraisemblablement assouplir sa politique monétaire et soutenir l'économie en permettant d'emprunter davantage de liquidités. La politique monétaire du président turc Recep Tayyip Erdogan est quant à elle qualifiée de « peu orthodoxe » par les experts de Bloomberg. En [Turquie](#), les prix à la consommation ont augmenté jusqu'à 19 %. La banque centrale turque a récemment abaissé son taux directeur et, selon les prévisions de Bloomberg, elle le fera à nouveau d'ici la fin de 2022. Erdogan est manifestement d'avis que les taux d'intérêt élevés alimenteraient à l'inverse l'inflation, alors que les taux bas ont pour effet de stimuler les prêts et les investissements.

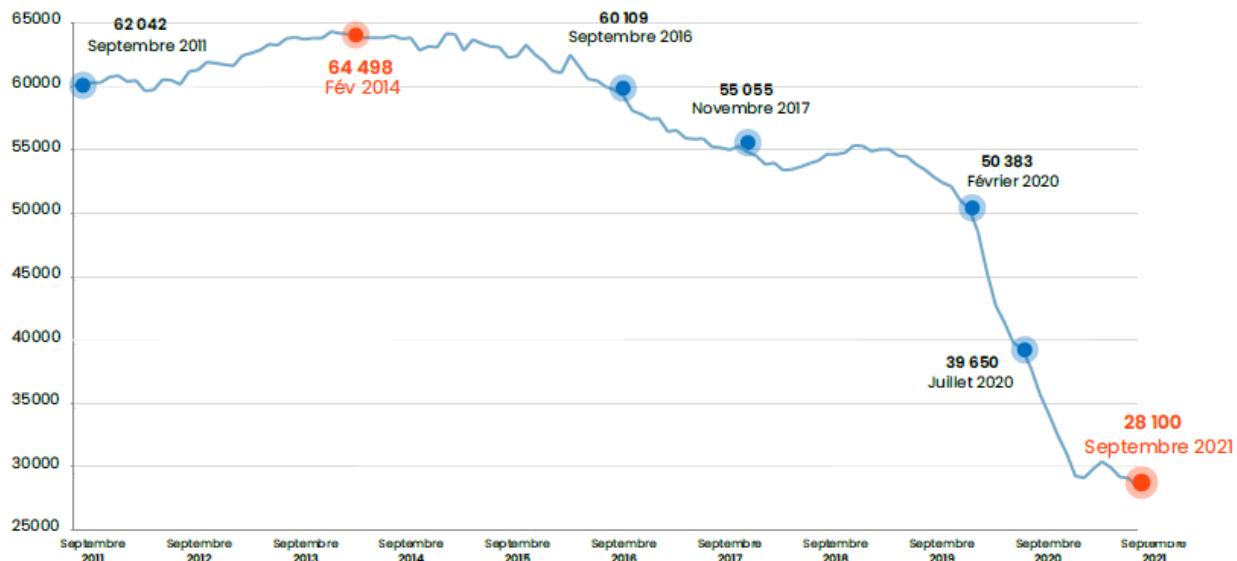
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Mais où sont donc passées les défaillances d'entreprises ?

Ecrit par le 17 février 2026

Évolution du nombre de défaillances d'entreprises en France sur 10 ans

(Données 12 mois glissants - septembre 2011 à septembre 2021)



Dans sa dernière publication [Altares](#), groupe spécialiste des données sur les entreprises, constate que les chiffres des défaillances d'entreprises en France pour le 3e trimestre 2021 sont toujours orientés à la baisse malgré la crise du Covid. Cependant, si l'ensemble des secteurs résistent bien, certaines activités présentent des signes de fragilité.

Avec le Covid, nombreux étaient ceux qui avaient prédit une recrudescence des défaillances des entreprises. A ce jour pourtant, le raz-de-marée tant attendu n'est pas encore survenu, bien au contraire. Ainsi, avec 5 311 procédures collectives ouvertes (sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire), le recul s'élève en France à -20,8% par rapport au 3e trimestre 2020. Dans le même temps, cette baisse s'établit à -16,6% en Provence-Alpes-Côte d'Azur et à -30,5% dans le Vaucluse. C'est mieux que les Bouches-du-Rhône (+13,4%), la Drôme et les Hautes-Alpes (0%), l'Hérault (-5,9%), l'Ardèche et les Alpes-de-Haute-Provence (-25%), mais moins bien que les Alpes-Maritimes (-36,2%), le Var (-37,9%) et le Gard (-51,1%).

De manière générale à l'heure actuelle, le volume des jugements est deux fois inférieur au niveau d'avant Covid. En Vaucluse, pendant ces 3 derniers mois d'été, on dénombrait ainsi 103 défaillances durant le 3e

Ecrit par le 17 février 2026

trimestre 2019, contre 82 lors de la même période en 2020 et 57 pour 2021.

Défaillances et sauvegardes des entreprises au 3^e trimestre 2021

Département	Nombre*	Evolution 3 ^e trimestre 2020/2021
Bouches-du-Rhône	346	+13,4%
Drôme	37	0%
Hautes-Alpes	14	0%
Hérault	112	-5,9%
Ardèche	12	-25%
Alpes-de-Haute-Provence	9	-25%
Vaucluse	57	-30,5%
Alpes-Maritimes	143	-36,2%
Var	110	-37,9%
Gard	46	-51,1%

*Ce nombre intègre les procédures collectives ouvertes (sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire).

Source : Altares

Un mouvement entamé dès 2019

« Depuis le printemps 2019, soit un an avant le début de la crise sanitaire, le nombre des défaillances d'entreprises recule chaque trimestre. Un vaccin contre la défaillance aurait-il été trouvé ?, interroge Thierry Millon, directeur des études Altares. Rien n'est moins sûr. Ce 3e trimestre 2021 vient en effet nous rappeler que les règles de l'économie et des échanges commerciaux se rétablissent progressivement au rythme de la fin du 'quoi qu'il en coûte'. Si le volume des défaillances reste deux fois inférieur à celui de 2019, quelques activités présentent tout de même des signes de fragilité. Leurs tensions sont exacerbées par les difficultés d'approvisionnements, de recrutement et la reprise rapide qui alourdit les besoins de fonds de roulement. Un clivage s'opère donc entre les entreprises qui terminent 2021 avec un niveau de trésorerie solide, au prix d'un endettement parfois fort, et les entreprises qui manquent déjà de cash pour financer la reprise. »

« Une trésorerie solide au prix d'un endettement parfois très fort. »

Si l'ensemble des secteurs semblent résister à l'échelle nationale, selon Altares « certaines activités présentent des signes de fragilité ».

Ecrit par le 17 février 2026

Le bâtiment enregistre une baisse de -20,8% des défaillances. Dans le détail, la tendance est toujours à la baisse pour la construction (-7,5%). Le second œuvre résiste également (-8%) même si le nombre de redressements judiciaires y est en hausse (+11%). Les défaillances reculent de 2% dans le gros œuvre du bâtiment en dépit d'une hausse de 16 % enregistrée par la construction de maisons individuelles. Les activités d'installation d'équipements thermiques et de climatisation et de menuiserie métallique et serrurerie enregistrent toutes deux de fortes augmentations du nombre de défaillances : respectivement +55% et +33%. Les défaillances augmentent aussi dans les travaux publics (+12%) et la promotion immobilière (+21%).

Le commerce (-22,3%) affiche lui un recul rapide du nombre de procédures. La tendance est notamment très favorable pour le prêt-à-porter (-54%). Il est également sensible chez les garagistes (-18%) et les concessionnaires automobiles (-11%). En revanche, les défaillances augmentent en boucherie (+10%) et petites quincailleries (+36%).

Côté industrie agroalimentaire, les défaillances s'inscrivent en net recul (-34%). En revanche, elles repartent à la hausse dans l'industrie manufacturière (+5%). Elles augmentent ainsi de 60% dans l'imprimerie et de 25% en fabrication de structures métalliques.

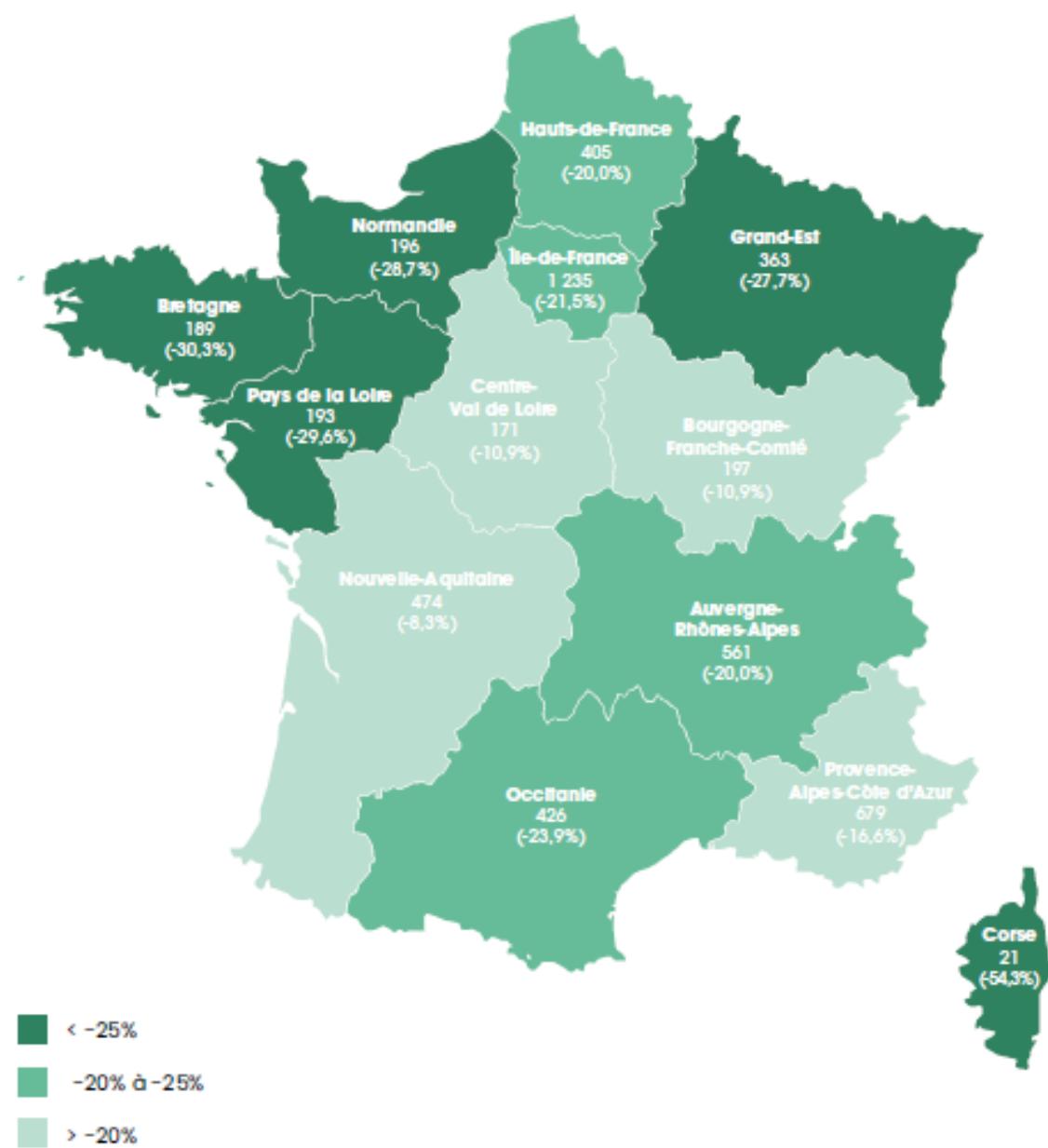
Impacts divers dans les services

Le secteur des services aux entreprises enregistre un fort recul des défaillances (-21,8%). Une tendance portée par le conseil de gestion (-13%), l'organisation de salons professionnels (-30%) et les agences de publicité (-48%). Les agences de voyage, qui avaient été durement impactées à l'été 2020, enregistrent un très net recul des procédures (-48%). L'activité de nettoyage des bâtiments, en revanche, repasse dans le rouge (+21%). Les services aux particuliers (-25,5%) offrent des baisses très sensibles des défaillances. Une performance tirée par les activités de coiffeurs (-29%) et soins de beauté (-20%).

Les services informatiques et édition de logiciels (+5,5%) sont plus en difficulté. Ils affichent une augmentation du nombre de procédures dans de nombreuses activités, notamment la programmation informatique (+29%) et le conseil en systèmes et logiciels informatiques (+48%).

Ecrit par le 17 février 2026

Carte d'évolution des défaillances par région au 3^{ème} trimestre 2021



Ecrit par le 17 février 2026

La restauration a tenu le choc

C'est en hôtellerie-restauration que la baisse des défaillances est la plus forte (-46,1%). Dans le détail, le recul est de -29 % pour les hôtels, -43% pour la restauration à table, -51% en restauration rapide et -54% pour les débits de boissons.

Pour sa part, le secteur des transports et de la logistique enregistre une baisse limitée des défaillances (-2,1%), tirée par les taxis (-32%). En revanche, les procédures augmentent dans les transports routiers de fret interurbain (+39%) ou de proximité (+35%).

Enfin, le recul de 12,3% du nombre des procédures dans l'agriculture masque les tensions de l'élevage notamment de bovins, d'ovins et de caprins.

Le 'quoi qu'il en coûte' jusqu'à quand ?

« Le dernier trimestre 2021 sera déterminant pour de nombreuses entreprises, prévient Thierry Million. Elles devront se donner les moyens d'embrasser la croissance 2022 pour honorer les engagements d'emprunt et rappels de cotisations. Pour l'heure, la fin du 'quoi qu'il en coûte' n'a pas encore été sifflée. Car si les aides financières s'étiolent et si le dispositif d'activité partielle revient peu à peu à la normale, la bienveillance des organismes sociaux, elle, demeure. Le recouvrement forcé et les assignations ne sont donc pour l'instant pas d'actualité. Or, environ un tiers des procédures de défaillance sont ouvertes sur assignation. Cet 'accompagnement' public va finir par s'éteindre lui aussi et rééquilibrer les rapports concurrentiels. Il est encore temps de s'y préparer. En parallèle, les entreprises vont devoir composer avec l'amortissement des prêts garantis par l'État. Rappelons qu'elles sont 690 000 à avoir obtenu un PGE à la mi-septembre 2021, dont près des deux tiers ont été signés dès le début du dispositif. Le printemps 2022 s'annonce donc extrêmement tendu pour les entreprises qui ne seraient pas en mesure d'honorer les premières échéances. Peut-être seront-elles alors tentées de solliciter l'aide du tribunal pour restructurer le PGE dans le cadre d'une conciliation ou allonger la durée de remboursement avec un plan de sauvegarde ou de redressement. Les TPE et petites PME en difficulté pourraient aussi envisager de recourir à la procédure de traitement de sortie de crise (TSC) réservée aux entreprises fortement impactées par la crise sanitaire. Cette dernière, non encore décrétée, pourrait toutefois s'avérer difficile à mettre en œuvre pour des entreprises insuffisamment préparées. »

L.G.

Juste Bio l'entreprise qui n'aime pas le plastique

Ecrit par le 17 février 2026



Après avoir inauguré à Carpentras la première usine agro-alimentaire 'zéro plastique' d'Europe, Juste Bio s'engage maintenant à soutenir l'association Pure Ocean. Pour cela, la marque créée il y a 20 ans par Franck Bonfils a lancé un nouveau produit dont une partie des ventes sera reversée à cette ONG ayant pour objectif de protéger l'environnement et lutter contre les emballages plastiques et les emballages polluants.

Décidément chez [Juste Bio](#), on n'aime vraiment pas le plastique. Après avoir inauguré en début d'année à Carpentras son nouveau site de production faisant la chasse au plastique l'ETI (Entreprise de taille intermédiaire) vient de nouer un partenariat avec l'ONG marseillaise [Pure Ocean](#) retenue après avoir été

Ecrit par le 17 février 2026

sélectionné parmi une quinzaine d'associations identifiées comme correspondant aux engagements et aux valeurs de Juste Bio. Un choix plus particulièrement dicté aussi par une philosophie commune en matière de protection de l'environnement et des océans ainsi que de lutte contre les emballages plastiques ou polluants.

Changer notre façon de consommer

« Près de 80% des déchets retrouvés dans les océans proviennent de la terre ferme, constate [Franck Bonfils](#), président de Juste Bio, leader du vrac bio de fruits secs dans la grande distribution alimentaire. Ce que l'on retrouve en mer, c'est l'illustration de notre façon de consommer. C'est donc pour cela que nous avons notamment développé une gamme de vrac qui évite la multiplication des emballages plastiques. »

Chez Juste Bio, la chasse au plastique semble donc inscrite dans l'ADN de cette entreprise de 140 salariés pour un chiffre d'affaires de 80M€. Pour preuve, lors de la conception de son nouveau site de production dans la zone de Carpensud, la société, qui écoule 25kg de produits chaque minute, a mis en place plusieurs procédés de fabrication permettant l'économie, chaque année, de 2 millions d'étiquettes ainsi que 2 000 km de ruban adhésif. Solvants et autre ruban de transfert thermique (l'équivalent de 500km) ont aussi disparu. Mais surtout, Juste Bio a mis au point, en partenariat avec une start-up israélienne, un emballage d'origine végétale entièrement compostable et biodégradable.

Objectif : 10 000€ pour un 'mélange de générosité'

Pour soutenir Pure Ocean, Juste Bio a fait appel à ses collaborateurs et à ses consommateurs. Dans un premier temps, un concours produit a été lancé sur les réseaux sociaux ainsi qu'en interne pour tous ceux qui souhaitaient proposer le mélange de leur choix. Plus de 128 recettes ont été proposées puis testées par le service R&D de l'entreprise carpentrassienne.

« Le choix s'est porté sur un mélange sucré-salé original et vraiment savoureux, composé de cacahuètes grillées salées, cranberries, graines de courge et noix de cajou », explique le fondateur de Juste Bio.

Cet assortiment, nommé 'mélange générosité', est depuis commercialisé dans toutes les enseignes partenaires de l'entreprise tout au long de l'année 2021 (Auchan, Carrefour, Casino, Intermarché, Leclerc, etc.). Pour chaque kilo de ce mélange vendu, 1€ doit être reversé à Pure Ocean sachant que Juste Bio s'est engagée à garantir une somme de 10 000€ minimum pour 2021. « Nous en sommes déjà à 9 000€ », se félicite Franck Bonfils.

Ecrit par le 17 février 2026



Un partenariat sur la durée

Mais l'entreprise carpentrasienne ne veut pas s'arrêter là.

« En plus de reverser une partie des ventes, nous souhaitons nouer un véritable partenariat dans le temps, insiste Franck Bonfils. C'est pour cela qu'à l'occasion de l'officialisation du partenariat, une vingtaine de collaborateurs de Juste Bio et des membres de Pure Ocean ont participé à un défi éco-citoyen. » Rassemblés aux Goudes à Marseille, les volontaires ont ainsi remplis des dizaines de sacs poubelles de plastiques en tous genres, mégots, paquets de cigarettes, masques, canettes...

Les deux partenaires vont aussi proposer de conférences pour sensibiliser à la protection de l'environnement et du territoire, organiser des défis sportifs et, bien évidemment, multiplier les collectes de déchets.

Ecrit par le 17 février 2026



Cette sensibilisation va d'ailleurs débuter par les salariés de Juste Bio, avec une présentation animée le 26 novembre prochain par [David Sussman](#), fondateur de Pure Ocean. D'autres initiatives pourraient suivre comme de la nage en mer ou le nettoyage des fossés de la zone de Carpensud.

« Je suis adepte des petits gestes quotidiens, poursuit Franck Bonfils. Si nous changeons notre manière de consommer alors nous réduirons directement notre impact sur la mer. »

Même son de cloche pour David Sussman : « Chez Pure Ocean nous sommes convaincus que pour préserver les écosystèmes marins, chaque geste compte et chacun peut agir. Nous partageons donc cette conviction avec Juste Bio, qui révolutionne le quotidien en permettant à chacun de consommer de manière plus responsable en réduisant l'utilisation des emballages plastiques. »

Ecrit par le 17 février 2026

Vins : Nyons, une nouvelle indication géographique



Les vignerons du Nyonsais ont officiellement lancé cet été l'appellation Côtes-du-Rhône villages Nyons. Le premier millésime a été élaboré par 2 domaines particuliers et trois coopératives. Parmi ces dernières : la cave La Comtadine, située à Puyméras, dans le Vaucluse.

La ville de Nyons, dans la Drôme, peut se targuer de bénéficier de plusieurs appellations. Citons en effet l'olive de Nyons ainsi que l'huile d'olive de Nyons. Mais depuis quelques mois, une troisième s'est ajoutée à cette liste : l'appellation Côtes-du-Rhône villages Nyons (pour ses vins). Une bonne nouvelle pour les professionnels qui l'attendaient depuis plusieurs années.

« C'est une reconnaissance des spécificités de notre terroir. Un vent local, Le Pontias, sèche les rosées matinales et protège les vignes des maladies, à l'instar du mildiou et du botrytis. Notre vignoble étant par ailleurs adossé à la montagne, nos vins bénéficient d'une fraîcheur typique », commente Maxime Laurent, viticulteur et vice-président de la coopérative du Nyonsais.

Vin rouge uniquement

Ecrit par le 17 février 2026

Cette appellation, qui a officiellement vu le jour le 25 septembre 2020, s'étend sur 554 hectares (345 hectares plantés en 2020). Seules quatre communes drômoises peuvent la revendiquer pour leurs vins rouge : Mirabel-aux-Baronnies, Nyons, Piégon et Venterol.

Pour ce premier millésime, environ 42 000 bouteilles seront commercialisées par deux domaines particuliers et trois caves coopératives (70 viticulteurs au total). Il y a Vignolis (à Nyons), La Vinsobraise (Vinsobres) et la Comtadine (Puyméras).



DR - Photo d'archives

Une coopérative concernée dans le Vaucluse

Fondée en 1930 par une douzaine de familles puymérassiennes, la Comtadine compte aujourd'hui près de 220 viticulteurs. « L'AOP Côtes-du-Rhône Villages Nyons concerne 3 viticulteurs et 500 hectolitres. Il y a la possibilité d'en faire plus », souligne Jean Foch, le directeur de la structure coopérative comptant 11 salariés pour une chiffre d'affaires de 8M€. « Comme toutes les appellations villages, c'est une façon de valoriser des territoires. La difficulté, c'est de les faire connaître. C'est plutôt une valorisation de niche. » Faire connaître cette nouvelle indication géographique est d'ailleurs l'un des dossiers porté par le syndicat des vignerons du Nyonsais. Fin juillet, les vignerons organisaient ainsi, à Nyons, un événement afin de marquer le lancement de l'appellation. « Cette grande fête, attendue par tous depuis longtemps,

Ecrit par le 17 février 2026

nous a permis de célébrer et de déguster ce millésime qui fait la fierté de tous les vigneron. Le public était au rendez-vous pour partager avec nous cette naissance », souligne encore Maxime Laurent.

Cave la Comtadine. 1, route de Nyons, 84100 Puyméras. Tél. 04 90 46 40 78. www.cavelacomtadine.com

Une nouvelle directrice générale pour Koppert France

Ecrit par le 17 février 2026



Gisèle Broquier vient d'être nommée directrice générale de Koppert France. Elle succède à Frédéric Favrot qui avait quitté ses fonctions en avril dernier à la tête de la filiale française du leader mondial néerlandais de la protection biologique des cultures et de la pollinisation naturelle. L'entreprise créée en 1967 par Jan Koppert est présente dans plus de 100 pays. En France, Koppert s'est implanté à Cavaillon dès 1984. Depuis, le groupe a créé des agences à Plan d'Orgon (où il compte également une toute

Ecrit par le 17 février 2026

[nouvelle plateforme logistique](#)), Agen, Nantes et Villeneuve l'archevêque dans l'Yonne.

Un pur produit Koppert

« Gisèle Broquier a une expérience et une connaissance approfondie de l'entreprise et du secteur puisqu'elle est entrée chez Koppert France en 1997, explique le groupe comptant 55 collaborateurs en France et 1 700 au total à travers le monde. Elle a occupé les fonctions de technico-commerciale puis de responsable commerciale et enfin de directrice de la 'Business unit horti' pendant 3 ans. Un rôle clé et en étroite collaboration avec les services R&D, marketing, logistique et 'supply chain', ce qui a permis une transition plus facile vers son nouveau rôle. »

« Je me suis investie avec passion dans chacune de mes missions au sein de Koppert France, avec toujours en perspective, le service aux clients, souligne la nouvelle directrice générale. Je suis fière d'avoir vu notre activité économique et notre organisation s'accroître. Je veux rester proche de mes équipes, des clients et du terrain pour continuer à développer nos solutions. »

Pour cela, elle sera notamment soutenue par le 'Business directeur Europe' [Kris De Smet](#) qui avait assuré l'intérim jusqu'à sa nomination.

ESSOR DU MARCHÉ DU BIOCONTÔRE

Koppert s'emploie à « construire une agriculture innovante et productive sans recourir à la chimie conventionnelle ». Pour cela, le groupe propose régulièrement des solutions innovantes comme [les ruches en matériaux recyclés](#) ou [des emballages durables](#). Concernant les nouvelles solutions biologiques, Koppert développe notamment une solution naturelle pour lutter contre la punaise verte (*Nezara viridula*) qui sera opérationnelle en 2022.

Ecrit par le 17 février 2026



Koppert développe une nouvelle solution biologique contre la punaise verte qui sera disponible en 2022. Objectif : lutter contre cet insecte, qui a infesté les serres européennes, sans faire appel à des produits chimiques.

« Le marché du biocontrôle est sous les projecteurs et nous innovons sans cesse pour répondre aux besoins de la profession, insiste Gisèle Broquier. Nous avons un rôle important à jouer dans l'accompagnement de nos clients vers une agriculture de plus en plus vertueuse. Nous nous positionnons en tant qu'acteur incontournable des biosolutions pour développer notre activité sur de nouveaux marchés. »

Avec cette nomination, le groupe batave affiche également ses ambitions « visant à renforcer la présence de Koppert en France et de son développement sur les marchés de l'horticulture, de l'agriculture plein-champ, jardins, golfs et espaces verts ».

En 2019, Koppert France avait réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 15M€ alors que l'ensemble du groupe totalisait un CA de 265M€.